

En 2017, un peu plus de 35 000 travailleurs indépendants ont déclaré des dividendes au titre de leurs revenus de 2016. Le nombre de déclarants de dividendes est en légère hausse sur un an (+0,9 %), du même ordre que le nombre de déclarants assujettis à l'impôt sur les sociétés (IS), susceptibles de déclarer des dividendes.

Les dividendes moyens s'élèvent à 25 300 €. Ils représentent en moyenne près de 30 % de l'assiette sociale moyenne des déclarants, et devraient dégager un produit de cotisations de l'ordre de 237 €.

CHIFFRES ESSENTIELS

Dividendes annuels moyens de **25 300 €**

894 M€ de dividendes déclarés
35 254 déclarants

5,5 % de la population potentielle
28 % de l'assiette sociale

+0,9 % de déclarants sur un an
+2 % de dividendes moyens

237 M€ de cotisations appelées
+2 % de dividendes déclarés

■ TROIS POPULATIONS DISTINCTES AU SEIN DES DÉCLARANTS DE DIVIDENDES AU TITRE DE 2016

Parmi les 35 300 déclarants de dividendes au titre des revenus de 2016, on distingue trois sous-populations :

- les déclarants de dividendes au titre des revenus de 2016 qui n'avaient pas déclaré de dividendes au titre des revenus de 2015, soit 14 000 actifs ;
- les déclarants de dividendes au titre des revenus de 2016 qui avaient également déclaré des dividendes au titre de 2015, soit 20 300 actifs ;
- les primo-déclarant à l'IS (début d'activité en 2016) ayant déclaré des dividendes, soit 900 actifs.

Par ailleurs, 37 % des déclarants de dividendes au titre de 2015, toujours en activité en 2016, n'ont pas déclaré de dividendes au titre de 2016 (13 000 actifs sur un peu moins de 34 000 actifs en 2016 ayant déclaré à l'IS et des dividendes en 2015, et déclarés à l'IS en 2016).

■ PRÈS DE 900 M€ DE DIVIDENDES DÉCLARÉS AU TITRE DE 2016, MONTANT EN HAUSSE DE 2 %

Près de 900 millions d'euros de dividendes ont été déclarés par les travailleurs indépendants au titre de leurs revenus de 2016. 348 M€, soit 39 % l'ont été par des commerçants, 322 M€ (36 %) par des professions libérales et 224 M€ (25 %) par des artisans. Le montant des dividendes déclarés progresse de 2 % sur un an, porté par les professions libérales (+5 %) et les artisans (+3 %). A contrario, les dividendes déclarés au titre de 2016 baisse de 1 % chez les commerçants.

Parallèlement, les assiettes sociales globales, quel que soit le groupe professionnel, progressent, entre les deux exercices de déclaration de revenus, passant de 3 118 M€ à 3 215 M€ (+3 %).

■ LES DÉCLARANTS DE DIVIDENDES DE NOUVEAU EN AUGMENTATION

Au titre des revenus 2016, un peu plus de 35 000 cotisants du RSI ont déclaré des dividendes, soit 5,5 % de la population potentielle¹ (du même ordre qu'au titre de 2015). La nouvelle dynamique des déclarants de dividendes (+1 %) est uniquement portée par la population des artisans (+2,2 %). En effet, les déclarants de dividendes chez les commerçants et les professions libérales ont davantage tendance à se stabiliser (respectivement +0,3 % et +0,1 %).

¹ Ensemble des actifs exerçant une ou plusieurs activités non salariées non agricoles soumises à l'impôt sur les sociétés, sous forme individuelle ou en société.

Tableau 1 : les déclarants de dividendes au titre de 2015 et 2016

Type de déclarants	Nombre de déclarants de dividendes
Cotisants ayant déclaré des dividendes au titre de 2015	34 900
dont cotisants actifs en 2015 et inactifs en 2016	1 600
dont cotisants ayant déclaré des dividendes au titre de 2015 et non au titre de 2016	13 000
dont cotisants ayant déclaré des dividendes au titre de 2015 et de 2016	20 300
Cotisants ayant déclaré au titre de 2016 et non au titre de 2015	14 000
Cotisants nouvellement affiliés en 2016 et ayant déclaré des dividendes au titre de 2016	900
Total des cotisants ayant déclaré des dividendes au titre de 2016	35 300

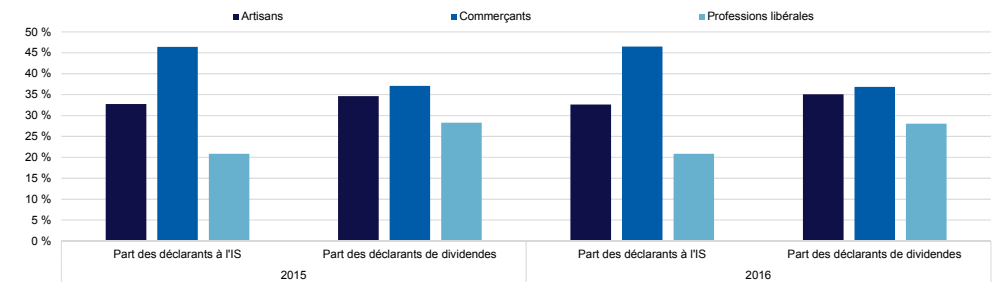
Source : CNDSSSTI, exploitation des DSI 2016 et 2017 (revenus au titre de 2015 et 2016) - retraitement RSI, 2018.

Tableau 2 : détail par groupe professionnel de l'assiette sociale sur les cotisations au titre des dividendes de 2016

	Artisans	Commerçants	Professions libérales	Total
Nombre de déclarants de dividendes	12 363	13 001	9 890	35 254
Structure des déclarants	35,1 %	36,9 %	28,1 %	100,0 %
Dividendes totaux en M€	223,9	348,0	321,6	893,6
Évolution des déclarants de dividendes	2,2 %	0,3 %	0,1 %	0,9 %
Évolution des dividendes totaux 2015/2014	3,3 %	-0,9 %	5,1 %	2,2 %
Structure des dividendes	25 %	39 %	36 %	100 %
Assiette sociale des déclarants en M€	818,3	1 137,3	1 258,8	3 214,4
Structure de l'assiette sociale des déclarants	25 %	35 %	39 %	100 %

Source : CNDSSSTI, exploitation des DSI 2016 et 2017 (revenus au titre de 2015 et 2016).

Graphique 1 : structure des déclarants suivant le groupe professionnel



Source : CNDSSSTI, exploitation des DSI 2016 et 2017 (revenus au titre de 2015 et 2016).

Dans le même temps, le nombre de cotisants assujettis à l'impôt sur les sociétés (IS), et donc susceptibles de déclarer des dividendes, a connu une même progression toute population confondue, mais beaucoup moins hétérogène entre les différents groupes professionnels. En effet, les artisans déclarants à l'IS ne progressent que de 0,6 % alors que les commerçants et les professions libérales connaissent une dynamique de plus de 1 % (respectivement +1,3 % et +1,2 %).

■ UNE SOUS-REPRÉSENTATION DES COMMERÇANTS PARMIS LES DÉCLARANTS DE DIVIDENDES

Les cotisants relevant des secteurs du commerce et déclarant des dividendes sont sous-représentés (37 % alors qu'ils représentent près de 50 % de l'ensemble des cotisants assujettis à l'IS : 46 %). Cet écart est bien moins marqué chez les artisans (35 % versus 33 % assujettis à l'IS) et à l'inverse les professions libérales sont sur-représentées (28 % versus 21 % assujettis à l'IS).

■ UNE FORTE DISPERSION DU DIVIDENDE MOYEN SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL

Le montant moyen des dividendes déclarés au titre de 2016 est de 25 300 € tous déclarants confondus (32 500 € pour les cotisants en profession libérale, 26 800 € pour les commerçants et 18 100 € pour les artisans).

En moyenne, quel que soit le groupe professionnel, les dividendes représentent 28 % de l'assiette sociale. Le poids des dividendes sur l'assiette sociale est de 26 % pour les professions libérales (pour une assiette sociale moyenne de 127 300 €, soit la plus élevée), 27 % pour les artisans (66 200 € d'assiette) et 31 % pour les commerçants (87 500 €).

■ LES DIVIDENDES REPRÉSENTENT 28 % DE L'ASSIETTE SOCIALE

Si les dividendes représentent en moyenne 28 % de l'assiette sociale des travailleurs indépendants ayant déclaré des dividendes (cf. tableau 3), ils représentent plus de la moitié de l'assiette sociale pour 20 % d'entre eux (et plus de 90 % pour un peu moins de 4 %) - cf. graphique 2.

Un peu plus de 2 % des cotisants déclarant des dividendes n'ont pas déclaré de rémunération, avec des dividendes moyens s'élevant à plus de 29 400 €.

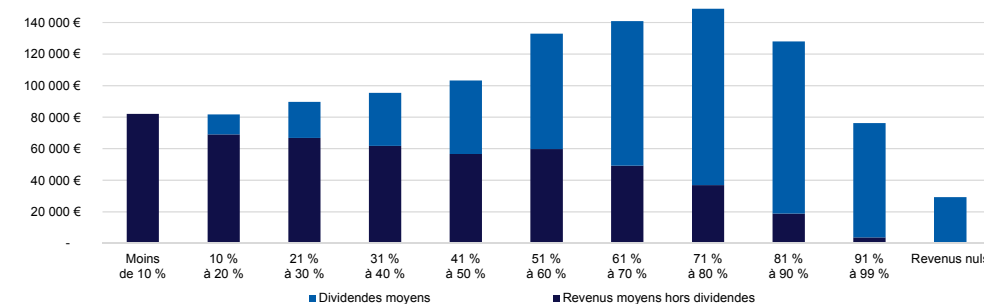
Plus les dividendes moyens sont élevés, plus ils représentent une part croissante de l'assiette sociale moyenne (cf. graphique 3) ; ils constituent respectivement 5,2 % et 18 % de l'assiette sociale lorsqu'ils sont inférieurs à 5 000 € et 20 000 €, et bien plus de 50 % lorsqu'ils dépassent les 200 000 €.

■ UNE HAUSSE DES DIVIDENDES MOYENS AU TITRE DE 2016 APRÈS LA BAISSSE DE 2015

Le montant moyen des dividendes déclarés au titre de 2016 est de 25 300 €, en hausse de 1,3 % sur un an (cf. tableau 3), en raison d'un dynamisme plus important des montants de dividendes déclarés (+2 %) que du nombre de déclarants (+0,9 %).

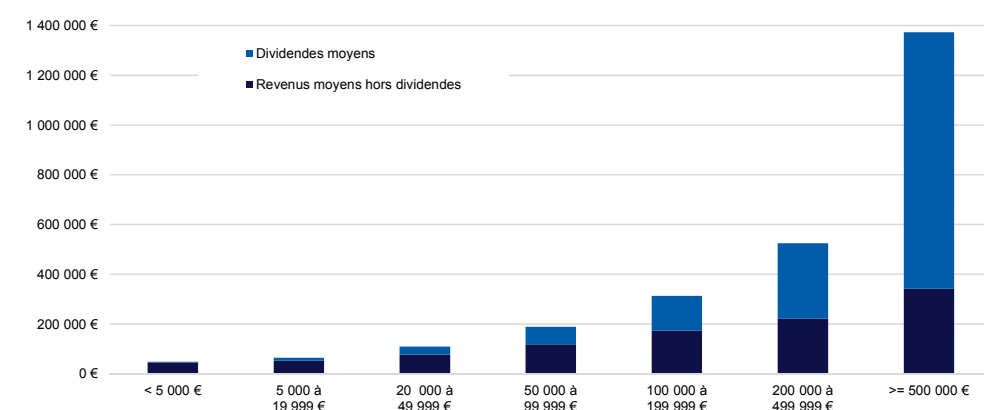
Toutefois, cette hausse, toute population confondue, masque une forte disparité entre les groupes professionnels. La hausse des dividendes moyens est ainsi portée par les déclarants en profession libérale (+5 %) et dans une moindre mesure par les artisans (+1 %). Les dividendes moyens des commerçants sont quant à eux en baisse (-1,2 %).

Graphique 2 : décomposition de l'assiette moyenne entre dividendes et revenus selon la part des dividendes dans l'assiette sociale



Source : CNDSSSTI, exploitation des DSI 2016 et 2017 (revenus au titre de 2015 et 2016).

Graphique 3 : décomposition de l'assiette moyenne entre dividendes et revenus selon le niveau de dividendes



Source : CNDSSSTI, exploitation des DSI 2016 et 2017 (revenus au titre de 2015 et 2016).

Tableau 3 : détail par groupe professionnel de l'assiette moyenne sociale sur les cotisations au titre des dividendes de 2016

	Artisans	Commerçants	Professions libérales	Total
Dividendes moyens	18 114 €	26 766 €	32 521 €	25 346 €
Évolution des dividendes moyens 2015/2014	1,0 %	-1,2 %	5,0 %	1,3 %
Assiette sociale moyenne des déclarants	66 192 €	87 478 €	127 281 €	91 179 €
Évolution de l'assiette sociale moyenne 2015/2014	1,2 %	1,6 %	3,9 %	2,2 %
Part des dividendes dans l'assiette sociale	27 %	31 %	26 %	28 %

Source : CNDSSSTI, exploitation des DSI 2016 et 2017 (revenus au titre de 2015 et 2016).

■ LES DIVIDENDES MOYENS DES PRIMO DÉCLARANTS UN PEU PLUS FAIBLES

L'assiette moyenne de la sous-population des nouveaux déclarants de dividendes, déjà en activité en 2015, est plus faible de plus de 13 % de celle de l'ensemble de la population des déclarants 2016, avec des dividendes moyens inférieurs de plus de 20 %. Tout comme toute population confondue, les professions libérales ont des dividendes moyens plus élevés, suivi par les commerçants puis les artisans (respectivement 26 700 €, contre 21 600 € et 14 100 €).

La part des dividendes moyens dans l'assiette sociale moyenne reste proche (26 %). Il en est de même pour la structure par groupe professionnel, avec une part des dividendes dans l'assiette sociale légèrement moindre quel que soit le groupe professionnel.

■ DES DIVIDENDES PLUS ÉLEVÉS PARMIS LES ACTIFS AYANT DÉCLARÉ DES DIVIDENDES AU TITRE DE 2015 ET EN 2016

Les déclarants de dividendes au titre de 2015 et de 2016 voient leur assiette moyenne plus élevée de 12 % par rapport à celle de l'ensemble des déclarants au titre de 2016. Leurs dividendes moyens sont plus élevés de 15 %. La part des dividendes dans l'assiette sociale est très proche de celle de l'ensemble des déclarants (29 % versus 28 %).

La structure des dividendes par groupe professionnel de ces déclarants est proche de celle de l'ensemble des déclarants.

■ UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DES PRODUITS DE COTISATIONS ISSUES DES DIVIDENDES

L'estimation des produits de cotisations assises sur l'assiette des dividendes déclarés au titre de 2016 est de l'ordre de 237 M€ (tous risques confondus hors risques vieillesse et invalidité des professions libérales). Ce montant est en légère augmentation de 1 % par rapport au produit estimé au titre des revenus de 2015. Cette hausse reflète la hausse des dividendes déclarés (+2,2 %) contrebalancée par les évolutions réglementaires entre les deux exercices (instauration d'un taux de cotisations progressif sur la maladie, de 3 % à 6,5 % jusqu'à 70 % du PASS).

Tableau 4 : l'assiette sociale des « nouveaux » déclarants de dividendes au titre de 2016 déjà en activité en 2015

Groupe professionnel	Nombre de déclarants de dividendes	Structure des déclarants	Dividendes totaux en M€	Structure des dividendes	Assiette sociale des déclarants en M€	Structure de l'assiette sociale des déclarants	Dividendes moyens	Assiette sociale moyenne des déclarants	Part des dividendes dans l'assiette sociale
Artisans	5 101	36 %	71,7	25 %	298,5	27 %	14 056 €	58 518 €	24 %
Commerçants	5 398	38 %	116,6	41 %	408,7	37 %	21 597 €	75 707 €	29 %
Prof. libérales	3 528	25 %	94,1	33 %	400,0	36 %	26 686 €	113 393 €	24 %
Total général	14 027	100 %	282,4	100 %	1 107,2	100 %	20 135 €	78 935 €	26 %

Source : CNDSSSTI, exploitation des DSI 2016 et 2017 (revenus au titre de 2015 et 2016).

Tableau 5 : l'assiette sociale au titre de 2016 des déclarants de dividendes au titre de 2015 et 2016

Groupe professionnel	Nombre de déclarants de dividendes	Structure des déclarants	Dividendes totaux en M€	Structure des dividendes	Assiette sociale des déclarants en M€	Structure de l'assiette sociale des déclarants	Dividendes moyens	Assiette sociale moyenne des déclarants	Part des dividendes dans l'assiette sociale
Artisans	7 035	35 %	148,8	25 %	510,6	25 %	21 148 €	72 586 €	29 %
Commerçants	7 165	35 %	221,7	37 %	708,0	34 %	30 937 €	98 816 €	31 %
Prof. libérales	6 113	30 %	223,6	38 %	848,0	41 %	36 578 €	138 719 €	26 %
Total général	20 313	100 %	594,0	100 %	2 066,6	100 %	29 244 €	101 740 €	29 %

Source : CNDSSSTI, exploitation des DSI 2016 et 2017 (revenus au titre de 2015 et 2016).